

# SUSPENSION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

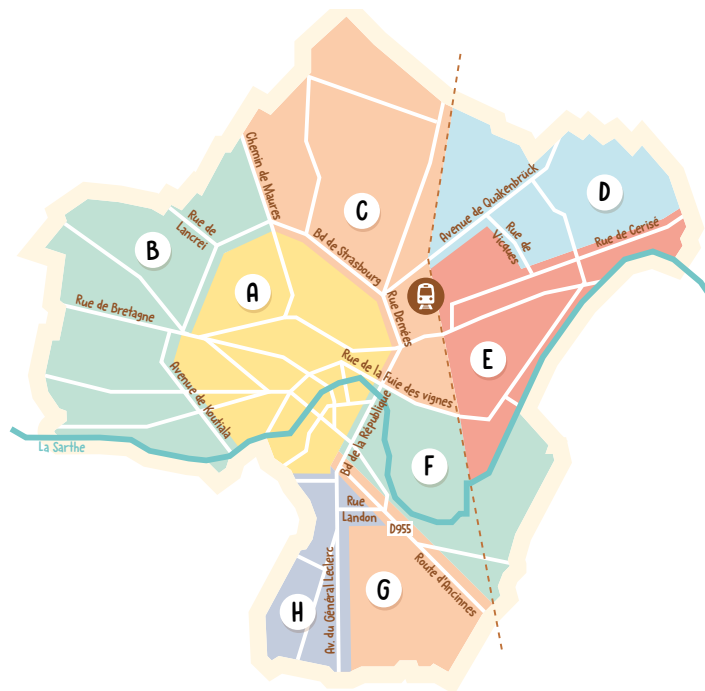
Mardi 9 janvier 2024 // CUA

En raison des récentes chutes de neige et de l'état des axes routiers, un arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds a été pris sur l'ensemble du département de l'Orne et ce jusqu'à nouvel ordre.

**Le service de collecte des déchets en porte-à-porte est pour le moment suspendu.** Il est demandé aux usagers de garder leurs déchets jusqu'à la reprise de la circulation des camions de ramassage.

Ce mardi, plusieurs collectes ne pourront pas être assurées dans les secteurs suivants :

- Alençon zone A
- Alençon zone B
- Alençon zone D
- Alençon zone F



Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et reviendrons vers vous pour la transmission de nouvelles informations.

► Renseignements

**Service Déchets Ménagers**

N° vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)